



Union Nationale des
Syndicats Autonomes

NOVEMBRE 2024



En novembre le port du ruban bleu est le symbole de la lutte contre les cancers masculins et de la prévention de la maltraitance des enfants

MAJORATION DU SAMEDI

L'UNSA a été alerté par des personnels Mis A Disposition bretons parce qu'on leur avait refusé l'attribution des 15% au même titre que leurs collègues.

Comme nous l'avons affirmé précédemment, les 15% de majoration du samedi, concerne pratiquement tous les personnels y compris les MAD.

Nous en avons eu une fois de plus la confirmation verbale du DRH National.

Mr TUNESI nous a répété que les MAD avaient accès à toutes les indemnités à partir du moment qu'ils n'en bénéficient pas au niveau de l'hôpital.

Un rappel sera fait pour les nombreuses Directions des Ressources Humaines Régionales qui ont eu une lecture différente de notre accord.

LE SAVIEZ VOUS ?

A ce jour, seuls les cadres autonomes en sont écartés, parce qu'ils sont au forfait jour et ne sont donc pas censés être planifiés. Il existe pourtant des obligations ponctuelles qui les oblige à travailler certains samedis.

Cette conversation concernant ces personnels nous à ouvert un débat sur les indemnités de nuit pour les cadres autonomes de l'informatique qui effectuent leurs bascules de nuit ainsi que pour les cadres des DOM-TOM qui doivent assister à des visioconférences ou à des réunions téléphoniques qui du fait des décalages horaires le font de nuit sans pouvoir bénéficier d'indemnités.

**A L'UNSA
ON S'OCCUPE DE MOI !**



RESTAURATION

Bimpli
ex apetiz

Votre carte BIMPLI a été créditée ce mois-ci
Avec les tickets restaurants que vous avez
acquis en octobre.
En attendant l'automatisation via Horoquartz,
l'attribution se fait manuellement.
c'était une première, le délai devrait
rapidement être réduit

Tickets restaurants 2025

L'Assemblée nationale a adopté dans l'urgence [la prolongation jusqu'à fin 2026 de la dérogation](#) qui permet d'utiliser les titres-restaurant pour acheter tous les produits alimentaires, mais cette adoption doit encore être confirmée par un vote au Sénat.

STATIONNEMENT SUR LES SITES

De nombreux sites nous remontent des soucis de stationnement pour le personnel, notamment le site de Vannes, mais une solution a récemment été trouvée pour eux.

Nous avons appris que la Mairie de Vannes pendant les travaux va autoriser le stationnement du personnel de l'EFS dans la rue près de la MDD.

Le Centre de Médecine Nucléaire du Morbihan paiera l'abonnement pour chaque salarié.





EMPLOYES RELATION DONNEURS



Depuis quelques années déjà les personnels concernés se plaignent des conditions de travail, sans être réellement entendus.

Pourtant les mails se succèdent pour alerter la direction. Il y a eu un certain nombre d'arrêts maladie causés par le stress et la fatigue, et à Rennes, la direction envisage un licenciement pour inaptitude faute de reclassement possible.

L'optimisation des plannings et le souhait du National de saturer les rendez-vous, a entraîné un plus grand nombre de donneurs sur les sites.

Depuis quelques temps, on subit une surcharge de travail causée par la gestion des infos post don de plus en plus chronophage par leurs nombres, et la procédure qui s'est compliquée.

Elle est venue se greffer à l'accueil des visiteurs, à la préparation des questionnaires, aux appels, des donneurs contactés par le phoning, ceux pour le CSE, l'IH, la DISTRI, la PREPA et bien d'autres (90 appels/ jours rien que pour Rennes).

Tout cela commence à créer des tensions avec les donneurs qui ne peuvent être enregistrés à l'heure prévue par un personnel trop occupé.

Ces salariés ne demandent pas d'argent, mais des effectifs corrects pour remplir la mission, leur santé est plus importante à leurs yeux.

Le personnel accueil-standard et collation est en réelle souffrance, sur une journée classique de 7h30 le salarié est près de 4 h seul à son poste assailli par le stress et la fatigue mentale.

**Doit-on rappeler qu'ils font partie des 3 emplois les plus en tension?
On a du mal à recruter, et si ça continue, on risque en plus de perdre de bons éléments.**



**Union Nationale des
Syndicats Autonomes**

BESOIN DE PROTECTION, ADHÉREZ À L'UNSA !!!



POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

- Pouvoir connaître vos droits.
- Participer à la vie et à l'action collective (de votre syndicat) pour préserver les droits acquis par vos prédécesseurs et pour en gagner de nouveaux.
- Respecter l'humain.
- Donner du poids aux revendications que vous soutenez.
- Participer au dialogue social et aux instances locales.
- Conseiller et aider localement vos collègues.

Combien ça coûte ?

COTISATION ANNUELLE DE 80 €

Soit 27,20 €
Après déduction fiscale

Donc pour 2,27€/mois, vous intégrez un syndicat proche des personnels



Nicolas MARTIN - Chauffeur technicien – Rennes
Représentant Syndical UNSA au CSEC
Délégué Syndical Régional UNSA EFS Bretagne
Élu UNSA Titulaire au CSE
mail: unsa.efs Bretagne@gmail.com tél: 06 01 88 67 66

Carole CLOIREC - EPDI – Vannes
Déléguée Syndicale de site UNSA
Lorient-Vannes
Élue CSSCT

Orlane LEVALLOIS – TECH LABO –
HLA Rennes
Déléguée Syndicale Régionale Sup
Élue UNSA Titulaire au CSE

Carole ETIENNE - EPDI – Rennes
Déléguée Syndicale de site UNSA
Rennes

Amandine FEUVRIER – TECH LABO – IH/DEL
Rennes
Représentante Syndicale Régionale
Bretagne

Thierry MAHE- Chauffeur technicien – Rennes
Élu UNSA suppléant au CSE

PS: Si vous ne souhaitez plus recevoir cette communication, vous pouvez décider de vous-même de bloquer l'expéditeur via la fonction « courrier indésirable » de votre messagerie.